

3 étapes pour bénéficier des facilités des paiements à 0 %

- 1 Téléchargez la demande de prêt sur www.thermor.fr ou demandez-la à votre installateur.
- Remplissez votre demande de prêt et remettezla à votre installateur avec les pièces justificatives ou envoyez les éléments directement à la banque concernée.
- Réponse sous 48 h maximum.



Thermor, la garantie confort

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Nos partenaires :





BANQUE Solfea

en partenariat avec



www.thermor.fr

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET
DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE
REMBOURSEMENT AVANT DE
VOUS ENGAGER.
Mensualités de 45€ au TAEG fixe
de 0%. Montant total dû de 900€[1]

Pour 900€ empruntés sur 20 mois

CE SERAIT





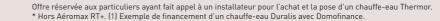
FINANCEZ VOTRE CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE OU THERMODYNAMIQUE JUSQU'À 24 MOIS SANS FRAIS!

Gammes concernées Duralis, Visualis et Aéromax*



% Thermor

Radiateurs électriques & Chauffe-eau EnR





En 2015, Thermor vous aide à financer votre chauffe-eau AU TAUX EXCEPTIONNEL DE 0 % sans aucun frais!

Une offre disponible sur les chauffe-eau électriques Duralis, Visualis et les chauffe-eau thermodynamiques Aéromax.

VOTRE CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE **DURALIS** OU **VISUALIS** FOURNI ET POSÉ À **PARTIR DE 45 € PAR MOIS SANS FRAIS!**



- Prêt affecté: 900 à 3000€
- TEG annuel fixe de 0 %
- Durée: 10 ou 20 mois
- Mensualités hors assurance facultative :
- 45 ou 90 €
- Frais de dossier gratuit



Exemple:

Pour un montant financé de 900 € au TAEG^[1] fixe de 0 % : durée de remboursement de 20 mois avec une mensualité (hors assurance facultative) de 45 €. Montant du capital + intérêt : 900 €.

Montant	Mensualités	TAEG fixe	Durée	Montant total dû
000 / 2000 0	90 €	0%	10 mois	900€
900 à 3000€	45 €	0%	20 mois	900€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple hors assurance facultative pour un achat et un crédit accessoire à une vente de $900 \, \varepsilon$ remboursable sur une durée de 20 mois au Taux Annuel Effectif Global fixe^[1] de 0 % (taux débiteur fixe de 0 %), vous remboursez 20 mensualités de $45 \, \varepsilon$. Coût total du crédit : $0 \, \varepsilon$ (dont $0 \, \varepsilon$ d'intérêts). Montant total $40 : 900 \, \varepsilon$. Pas de frais de dossier. Le coût mensuel standard de l'assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Maladie-Accident, souscrite auprès de Cardif Assurance Vie, Cardif Assurances Risques Divers et Quatrem est de $1,40 \, \varepsilon$ et s'ajoute au montant de la mensualité de l'exemple ci-dessus. Le coût total de cette assurance facultative est de $28 \, \varepsilon$ et le taux annuel effectif de l'assurance de $3,58 \, \omega$.

Offre valable pour un crédit accessoire à une vente d'un montant de 900 à $3\,000\,$ €, d'une durée de 10 ou 20 mois au TAEG fixe^[1] de 0 %. Le coût du crédit (TAEG fixe^[1] : 3,94 %, taux débiteur fixe : 3,87 %, intérêts : 30,80 €) est pris en charge par THERMOR. Conditions en vigueur du 1er mars au 31 décembre 2015 et susceptibles d'être modifiées à tout moment. Conditions valables auprès d'un installateur inscrit chez Domofinance.

TAEG fixe : Taux Annuel Effectif Global fixe. Sous réserve d'étude et d'acceptation par Domofinance SA'





Prêt affecté: 1500 à 3000 €

- TEG annuel fixe de 0% (taux débiteur correspondant de 0%)
- Durée: 12 à 24 mois
- Mensualités hors assurance facultative : à partir de 69 €⁽³⁾
- Frais de dossier gratuit

Exemple:

Après un apport personnel, pour un chauffe-eau thermodynamique financé à hauteur de 1656€: 24 mensualités de 69€^[3] (hors assurance facultative), le montant total dû est de 1656€ et un taux annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 0%. Taux débiteur fixe de 0%. Exemple de financement avec Domofinance.

Montant	Mensualités	TAEG fixe	Durée	Montant total dû
de 1500 à 3000 €	69 € ⁽³⁾	0%	24 mois	1 656 €
	90 €[4]	0%	24 mois	2160€
	120 €[4]	0%	20 mois	2400€
	150 € ^[4]	0%	20 mois	3000€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Assurance facultative Banque Solfea: Coût mensuel de l'assurance facultative pour $1000 \ \in$ emprunté (en sus de la mensualité): $1 \ \in$ si l'emprunteur est âgé de moins de 60 ans à la date d'adhésion. 1,40 € si l'emprunteur est âge de 60 ans ou plus à la date d'adhésion, - 20 % pour le co-emprunteur sur sa cotisation d'assurance eventuelle, dans le cas d'une adhésion et du co-emprunteur. Conditions de l'assurance sur www.banquesolfea.fr.

Exemple de coût mensuel de l'assurance facultative pour 1500 & empruntés au TAEG de 0%, 10 mensualités de 150 &: Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 2,20% pour 1,50 & supplémentaires par mois (si moins de 60 ans à la date de souscription). Montant total dû au titre de l'assurance de 15 &. Assurance couvrant le décès ou la Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) ainsi que l'Incapacité Totale de Travail (ITT).

Assurance facultative Domofinance: Le coût mensuel de l'assurance facultative Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Maladie accident souscrite auprès de Cardif assurance Vie, Cardif Assurance risques Divers et quatrem est de 2,14 € et s'ajoute au montant de la mensualité. Le coût total de cette assurance facultative est de 51,36 € et le taux annuel effectif de l'assurance de 2,99 %. Conditions de l'assurance sur <u>www.domofinance.fr</u>.

Exemple hors assurance facultative pour un achat et un crédit accessoire à une vente de 1656 € au Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 % (taux débiteur fixe de 0 %), vous remboursez 24 mensualités de 69 € Coût total du crédit : 0.00 € (dont 0.00 € d'intérêts). Montant total dû : 1,456 €. Pas de frais de dossier

remboursez 24 mensualités de 69 € 10. Coût total du crédit: 0,00 € (dont 0,00 € d'intérêts). Montant total dû: 1656 €. Pas de frais de dossier.

Crédit accessoire à une vente de 1500 à 3000 € d'une durée de 12 à 24 mois remboursable à un taux annuel effectif global fixe de 0 %. Prêt affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea ou Domofinance et apès expiration du délai de rétratation de 14 jours. TEG annuel fixe hors assurance facultative bonifié par Thermor et GDF Suez ou EDF. Domofinance SA au capital de 53 000 010 €, 450 275 490 RCS Paris, siège social au 1 bd Haussmann - 75009 Paris. N° ORIAS 07026850*; ou Banque Solfea, SA au capital de 46 250 000 €, RCS PARIS B 562 059 832, 49 avenue de l'Opéra - 75083 Paris cedex. N° ORIAS 08039124 (www.orias.fr).

Conditions en vigueur du 1er mars au 31 décembre 2015 et suceptibles d'être modifiées à tout moment.

[1] Sur la facture d'eau chaude par rapport à un chauffe eau électrique 300 L Duralis (consommation 370€/an) pour une famille de 5 personnes. [2] Selon la Loi de Finances de 2015. [3] Offre de prêt disponible en faisant appel à un installateur inscrit chez Domofinance et partenaire Bleu Ciel EDF. [4] Offre de prêt disponible auprès des installateurs inscrits à la Banque Solfea et Domofinance partenaire Bleu Ciel.

